

# Principaux accidents survenus en 2006 dans le Nord



## ARIA 31315 - 20/01/2006 - 59 – COMINES

### 17.5A - Fabrication de tapis et moquettes

L'utilisation de chariots-élévateurs au GPL dans des locaux mal ventilés d'une usine de fabrication de moquettes et tapis est à l'origine de l'intoxication de 5 employés, dont 2 sont gravement atteints.



## ARIA 31450 - 10/02/2006 - 59 - MARDYCK

### 23.2Z - Raffinage de pétrole

Un feu d'origine électrique se déclare à 12h40 dans le poste central de distribution électrique sur une arrivée de 20 kV. Le site est alimenté par 2 lignes électriques de 90 KV raccordées à 2 transformateurs 90/20 kV alimentant respectivement 2 lignes de 20 kV. Par ailleurs, un turboalternateur délivre du 20 kV. Le POI est déclenché avec mobilisation de tous les moyens associés sauf l'aide mutuelle. Cet incident a pour conséquence la perte complète de l'alimentation électrique de la raffinerie et dans la foulée de la production de vapeur.

L'incendie est maîtrisé par l'équipe d'intervention à l'aide d'extincteurs à poudre. Les équipes de production assurent l'arrêt en sécurité des unités. La mise à la torche pendant une heure génère néanmoins d'importants panaches de fumée; cependant aucun impact ne sera constaté au niveau du réseau de surveillance local de la pollution atmosphérique (réseau ATMO). Le feu est éteint à 14h30. Les modalités d'intervention ont permis de sauvegarder une tranche électrique de 20 kV. Les expéditions de produits ont repris 6 jours après l'incendie. L'ensemble de la raffinerie a redémarré un peu moins de 3 semaines plus tard, mais l'exploitant a mis à profit cet arrêt pour effectuer des travaux prévus ultérieurement. Il faudra plusieurs mois pour retrouver un mode de fonctionnement normal des installations électriques. Le bilan économique est de l'ordre de 15 à 20 millions d'euros (3,5 de coût d'arrêt et le reste en perte de production).



## ARIA 31481 - 23/02/2006 - 59 - QUIEVRECHAIN

### 28.3C - Chaudronnerie-tuyauterie

Dans une chaudronnerie désaffectée implantée à proximité de la frontière belge, une fuite de gaz se produit en début d'après-midi sur un poste de détente à la suite de la rupture d'une canalisation de 100 mm (P = 4 bar). Redoutant un risque d'explosion d'une poche de gaz dans le bâtiment, les secours mettent en place un périmètre de sécurité et alertent leurs homologues belges. La circulation sur la RN 30 est interrompue et les habitants de 35 maisons (dont 20 belges) sont évacués, ainsi que les occupants de 20 caravanes d'un campement de gens du voyage installés sur la friche industrielle. Les services du gaz colmatent la fuite, puis isolent l'alimentation de la canalisation pour permettre sa remise en état.

Plusieurs habitations voisines sont ainsi privées de gaz. Après réparations et des mesures d'explosimétrie négatives, la circulation routière est rétablie et les riverains sont autorisés à rejoindre leur domicile. L'intervention des secours s'achève vers 18h30.

## ARIA 31474 - 02/03/2006 - 59 - DOUAI

### 28.4B - Découpage, emboutissage

Dans une usine de travail des métaux, l'incendie vers 19h30 d'un bac à huile de 200 l se propage dans plusieurs gaines de ventilation. Les pompiers maîtrisent le sinistre avec 2 lances à mousse. L'intervention des secours s'achève vers minuit. Six employés sont en chômage technique pendant une semaine.



## ARIA 31544 - 15/03/2006 - 59 - ROSULT

### 28.4B - Découpage, emboutissage

Une fuite de propane se produit vers 9h30 sur une canalisation inutilisée dans une usine de travail des métaux. Cette conduite, raccordée à un réservoir de 20 m<sup>3</sup> et munie d'une vanne d'isolement cadenassée, permettait autrefois d'alimenter le chauffage des ateliers de production. Un périmètre de sécurité de 200 m est mis en place et les 90 employés ainsi que 20 riverains sont évacués ; la circulation ferroviaire de la ligne LILLE / VALENCIENNES est interrompue pendant 1h30. Les secours maîtrisent la fuite puis aèrent les locaux. Les habitants rejoignent leur domicile vers 14 h et le personnel reprend son activité.

L'enquête révélera que la commande cadenassée de la vanne d'isolement pouvait être manipulée et entraîner une faible ouverture de la vanne et donc la fuite. A la suite de l'incident, un bouchon est mis en place sur la canalisation. Au cours de son enquête, l'Inspection des installations classées constatera un manque de traçabilité des contrôles effectués sur le réservoir de propane et les dispositifs associés (canalisation, vanne...), un suivi et un entretien insuffisant des moyens de secours (extincteurs, système d'aspersion de la cuve), une méconnaissance de l'état (vide/plein) d'un stock de bouteilles sous pression (CO2 en majorité), des non-conformités déjà signalées lors d'une précédente inspection et la situation administrative irrégulière de l'établissement.

**ARIA 31528 - 15/03/2006 - 59 - GRANDE-SYNTHE***27.1Y - Sidérurgie*

Une explosion avec projection de scories a lieu à 11h15 dans une usine sidérurgique lors de la reprise du laitier en fosse de refroidissement. La chargeuse s'enflamme et le conducteur est blessé au visage. Le personnel éteint le départ de feu. La chargeuse et le bardage du bâtiment sont endommagés.

**ARIA 31564 - 20/03/2006 - 59 - COMINES***20.4Z - Fabrication d'emballages en bois*

Un feu se déclare dans le bâtiment de stockage en rénovation d'une usine de fabrication de palettes. Deux ouvriers restés bloqués sur le toit sont légèrement intoxiqués par les fumées et seront conduits à l'hôpital. Les secours maîtrisent le sinistre en 1 h au moyen de 5 lances.

**ARIA 31554 - 23/03/2006 - 59 - LOUVROIL***40.2C - Distribution de combustibles gazeux*

Un feu de véhicule provoque une fuite de gaz enflammée sur 2 compteurs. Trois maisons sont évacuées et les 13 résidents sont relogés provisoirement dans leurs familles. La société de distribution du gaz coupe l'alimentation pour 200 logements le temps de procéder aux réparations.

**ARIA 31581 - 29/03/2006 - 59 - DENAIN***51.5C - Commerce de gros de minerais et métaux*

Un feu de caoutchouc et d'huile de lubrification se déclare vers 9h30 sur un convoyeur d'une ligne de découpage de tôles dans une usine de découpe et négoce de produits en acier. Les pompiers éteignent l'incendie avec une lance à mousse. Un morceau de tôle incandescent serait à l'origine du sinistre. L'intervention des secours s'achève vers 13 h.

**ARIA 31637 - 13/04/2006 - 59 - SECLIN***YY.0Z - Activité indéterminée*

Dans une entreprise en dépôt de bilan, un feu se déclare vers 16 h sur un stock en plein air de bobines de polypropylène. L'incendie détruit 800 des 1 600 m<sup>2</sup> du stockage. La circulation ferroviaire est interrompue 1h30. Une partie des riverains se confine en raison de l'abondante fumée émise. Les pompiers rencontrent des difficultés d'alimentation dues à l'éloignement du point d'eau. Ils maintiennent une surveillance jusqu'à 0h30.

**ARIA 31649 - 17/04/2006 - 59 - LOMME***52.1J - Autres commerces de détail en magasin non spécialisé*

Un feu se déclare vers 17h30 dans des garages de véhicules d'une solderie de 1 000 m<sup>2</sup> enclavée dans des habitations. Le sinistre se propage sur 500 m<sup>2</sup> dans les réserves du magasin et les fumées envahissent les autres locaux épargnés par les flammes. Les pompiers éteignent l'incendie avec 7 lances à débit variable (2 x 1 000 l/min + 5 x 500 l/min). Des véhicules et des meubles sont endommagés ou détruits. L'intervention des secours s'achève vers 22 h.

**ARIA 31642 - 17/04/2006 - 59 - GRANDE-SYNTHE***27.1Y - Sidérurgie*

Dans une usine de production de ferro-alliages de manganèse (400 T/J), un écoulement de laitier en fusion se produit sur 300 m<sup>2</sup> et une épaisseur de 30 cm lors de la coulée de celui-ci dans un bassin de refroidissement à l'air libre. Le déversement atteint et enflamme le bardage d'un bâtiment abritant l'installation d'épuration des fumées du four. La coulée est interrompue et les secours publics sont alertés. Les pompiers éteignent l'incendie avec 3 lances à débit variable et une lance canon. Un défaut d'étanchéité des parois de la fosse de refroidissement, constitués de graves de laitier et de fines, est à l'origine de l'écoulement. Le bassin est remis en service le lendemain à 9h30 après consolidation et étanchement des parois. A la suite de l'accident, l'exploitant révisé la consigne définissant les critères de préparation des parois de la fosse et prévoit la mise en place de RIA à proximité de la zone de refroidissement ainsi que la construction d'un mur de protection permettant de détourner un épandage de produit en fusion du bâtiment abritant l'installation de traitement des fumées. Un mois auparavant, une explosion avait blessé un opérateur pendant la reprise de laitier dans la fosse de refroidissement avec une chargeuse (ARIA n° 3 1528).

**ARIA 31704 - 28/04/2006 - 59 - FOREST-SUR-MARQUE***25.1E - Fabrication d'autres articles en caoutchouc*

La surchauffe d'un four dans une usine de fabrication d'articles en caoutchouc engendre un départ de feu dans la toiture. Le gaz est coupé sur la voie publique. Les pompiers maîtrisent le sinistre en 1 h, puis refroidissent le four. L'incendie a détruit 250 m<sup>2</sup> de toiture ; 10 employés sont en chômage technique.

#### ARIA 31740 - 08/05/2006 - 59 - LOURCHES

##### 37.2Z - Récupération de matières non métalliques recyclables

Sur un site de traitement et valorisation de déchets industriels banals (DIB), un feu se déclare dans un tas de compost de 2 000 m<sup>3</sup>. Deux lances canon sont mises en place.



#### ARIA 31760 - 10/05/2006 - 59 - LOMME

##### 15.8B - Cuisson de produits de boulangerie

Un feu se déclare à 10h15 sur un moteur de ventilation dans le tunnel de surgélation d'une boulangerie industrielle de 5 000 m<sup>2</sup>. Situé en centre ville et non régulièrement autorisé, l'établissement non « sprinklé » produit du pain industriel congelé pour la grande distribution. Le site est évacué par précaution et l'alerte est donnée à 10h19. Dès l'arrivée du 1<sup>er</sup> fourgon des secours, une lance est établie en attendant des agents du service de l'électricité. Une grande échelle est mise en place vers 10h50 et le toit, d'où s'échappent des fumées grises et jaunâtres, est arrosé.

Les pompiers interviennent aidés d'employés, mais un stock de cartons, plastiques, farine et sucre nourrissent l'incendie qui se propage dans le bâtiment et à la toiture. Des dizaines de badauds aperçoivent vers 11 h des flammes de plusieurs mètres, un important panache noir et gris obscurcit le ciel. Les secours montent en puissance ; plus de 85 pompiers de 6 centres de secours interviennent avec d'importants moyens matériels : 27 engins, 8 m<sup>3</sup>/min d'eau d'arrosage avec 12 grosses lances (500 l/min) et 2 lances à grande puissance (1 000 l/min), 3 EPA... Un PC sera activé en Préfecture entre 13h15 et 13h55. La police met en place un périmètre de sécurité, 1 avenue et 3 rues sont bloquées à la circulation à 11h30 ; 200 personnes sont évacuées (employés du site et 30 riverains proches). Des centaines de curieux sont écartés par sécurité peu avant 12 h en raison d'un risque d'explosion des installations de réfrigération contenant 3 t de frigorigène fluoré. Des mesures d'explosimétrie et de phosgène effectuées par 2 CMIC sont négatives. Le sinistre est circonscrit vers 13h17, tout risque d'explosion, d'émission toxique ou de pollution du réseau d'assainissement est alors écarté. Des foyers difficiles d'accès perdurent toujours vers 15 h, le dernier en toiture étant éteint vers 17 h. Une surveillance sera maintenue pour la nuit. Les riverains regagnent leurs habitations à partir de 17h30 et la circulation est partiellement rétablie. Les derniers moyens hydrauliques sont désengagés le lendemain à 13 h. L'établissement est détruit ; les pertes sont évaluées à 30 millions d'euros, 166 personnes sont en chômage technique. Un sinistre comparable, en mars 2006 en Grande-Bretagne, avait été contrôlé grâce au réseau sprinkler exigé à la reconstruction de l'établissement après un 1<sup>er</sup> sinistre ayant entraîné 38 millions d'euros de dommages et pertes pour l'entreprise concernée.

#### ARIA 31761 - 10/05/2006 - 59 - GRAVELINES

##### 24.4A - Fabrication de produits pharmaceutiques de base

Un feu est détecté à 13h20 dans la cheminée de l'incinérateur d'une usine pharmaceutique. A 13h25, l'exploitant déclenche le POI. Le personnel installe un rideau d'eau avant l'arrivée des pompiers. Une atmosphère explosive est détectée dans la zone de l'installation. Les unités de production sont arrêtées pour stopper l'alimentation (gaz, liquides) de l'incinérateur. La police et la presse sont sur place. Les premiers éléments précisent que le feu a pris dans le calorifugeage extérieur de la cheminée dans lequel circulent les lignes d'échantillonnage (réchauffées) nécessaires aux mesures réglementaires des polluants atmosphériques. Les pompiers maîtrisent le sinistre à 14h29. Des mesures infrarouge sont réalisées sur la cheminée pour détecter tout point chaud résiduel. Les relevés d'explosimétrie se révèlent négatifs. Le POI est levé à 17h12. Les secours dégarnissent la cheminée haute de 20 m.



#### ARIA 32020 - 18/05/2006 - 59 - BOUSSOIS

##### 50.1Z - Commerce de véhicules automobiles

Un incendie embrase 200 voitures dans une casse automobile à la suite d'un acte de malveillance. Les pompiers maîtrisent le sinistre en 1 h à l'aide de 7 lances dont 1 lance canon. Les eaux d'extinction d'incendie polluent la SAMBRE, les secours alertent les services de la navigation. L'administration constate les faits.

#### ARIA 31784 - 18/05/2006 - 59 - GRAVELINES

##### 28.7C - Fabrication d'emballages métalliques légers

Dans une usine d'emballages métalliques, de l'acide chlorhydrique se déverse sur une aire de déchargement en rétention à la suite de la chute et du percement d'un conteneur de 1 000 l en cours de livraison. Le chauffeur livreur avait déchargé le réservoir sans attendre une personne habilitée du site. Une entreprise extérieure pompe l'acide répandu. La police et la presse se sont rendues sur les lieux.



#### ARIA 31825 - 31/05/2006 - 59 - COUDEKERQUE-BRANCHE

##### 90.0A - Collecte et traitement des eaux usées

Lors du remplissage d'un silo dans une station d'épuration, 4 t de chaux hydratée sont mises en suspension après rupture d'un événement. Des retombées de chaux sont observées dans le quartier voisin. Quatre ouvriers incommodés sont transportés à l'hôpital. Le silo est bâché. Les pompiers arrosent l'extérieur du silo, la toiture du bâtiment et le sol pour éviter toute remise en suspension de la chaux. Une entreprise extérieure récupère la chaux polluée.

**ARIA 31900 - 16/06/2006 - 59 - MARDYCK****23.2Z - Raffinage de pétrole**

Un incident d'origine électrique provoque l'arrêt d'une partie des unités d'une raffinerie avec décompression à la torche des unités concernées. Des travaux de vérification des réseaux électriques réalisés par une société extérieure étaient en cours lors du déclenchement (contrôle dans le cadre de la remise en service de la tranche C à la suite d'un précédent incident le 10 février 2006). La perte d'alimentation électrique des aéroréfrigérants a occasionné une élévation de température, puis l'ouverture des soupapes de la distillation atmosphérique et l'émission de gaz à l'atmosphère. Plusieurs plaintes de riverains sont enregistrées.

**ARIA 31975 - 07/07/2006 - 59 - MARDYCK****24.1G - Fabrication d'autres produits chimiques organiques de base**

Une réaction de décomposition se produit vers 19 h sur la ligne 51 d'un réacteur de polymérisation d'éthylène dans une usine de fabrication de plastiques. Les sécurités sont activées : dilution et refroidissement des gaz de décomposition. Les effets constatés sont un bruit lié à rupture des disques de surpression, ainsi que l'émission de noir de carbone et de monoxyde de carbone. Le 10/07/2006, la procédure de redémarrage de la ligne 51 est enclenchée.

**ARIA 32163 - 07/08/2006 - 59 - VILLERS-GUISLAIN****60.2M - Transports routiers de marchandises interurbains**

A 8h20, Apercevant une fumée gris blanche s'échapper de la partie supérieure de sa citerne calorifugée de 24 m3 remplie de divinylbenzène (matière non visée par l'ADR), monomère utilisé dans la fabrication de résine échangeuse d'ions, le conducteur immobilise son véhicule sur la bande d'arrêt d'urgence de l'autoroute A 26 et donne l'alerte. Les secours notent à leur arrivée que la forte pression dans la citerne a provoqué l'ouverture de la soupape de sécurité tarée à 4,25 bar et que le thermomètre sur le réservoir est bloqué à son maximum (115 °C). A 9 h, ils établissent un périmètre de sécurité de 400 m et coupent l'autoroute dans les 2 sens. Le conducteur ne dispose pas des fiches de renseignements sur le produit transporté ni d'aucune consigne d'intervention, empêchant d'établir rapidement une stratégie d'intervention. Des recherches de benzène et d'hydrocarbures dans les fumées se révèlent négatives. A 10 h, 3 représentants de la société destinataire diagnostiquent sur place qu'une réaction de polymérisation exothermique s'est déclenchée dans la masse de DVB lors du transport du conteneur par mer des USA à Anvers puis par route. Selon d'autres experts, le produit contient un inhibiteur de polymérisation efficace en présence d'oxygène, l'oxygène disponible dans le ciel gazeux de la citerne ayant pu être trop rapidement consommé lors du transport (35 jours) en raison des fortes températures de juillet ; cette hypothèse est confirmée à 19 h par le fournisseur américain. Les secours arrosent la citerne ce qui permet de dissiper les fumées, mais non de refroidir le chargement en raison du calorifuge. De plus, le serpentin de la citerne ne peut être utilisé dans un 1<sup>er</sup> temps pour en refroidir le contenu. Des barrages sont mis en place à titre préventif dans les fossés pour confiner les eaux d'arrosage. Des renforts et une reconnaissance aérienne sont demandés à 11h30. La préfecture du Nord établit une cellule de crise à 12h30. Sur décision de la sous préfète de Cambrai, la cellule de crise sera levée à 20 h, puis réactivée le lendemain à 5 h. A 11 h, un binôme de reconnaissance équipé d'ARI relève une température de 180 °C au niveau de l'ouverture du trou d'homme de la citerne, la pression de la citerne ne pouvant cependant être déterminée en l'absence de manomètre. De 13h20 à 14 h, après avis du directeur de la société destinataire confirmé par la CASU (Cellule d'Appui aux Situations d'Urgence de l'INERIS), la citerne est refroidie par circulation d'eau froide dans le serpentin permettant d'abaisser la température à environ 40 °C. Un manomètre installé sur la vanne en communication avec le ciel gazeux indique une pression de 0,5 bar. La citerne est dépressurisée vers 17h30, puis transportée vers 21 h jusqu'au destinataire. L'autoroute est réouverte progressivement jusqu'à 23h50. Un autre chargement de cette substance partant de la même usine, en direction de l'Ecosse sera victime d'un incident comparable le 24 août sur le port de Grangemouth.

**ARIA 32382 - 19/09/2006 - 59 - FOURMIES****28.7G - Visserie et boulonnerie**

Dans la station de détoxification des eaux de l'atelier de traitement de surface d'une visserie, une cuve de préparation de lait de chaux déborde à la suite de la défaillance d'un flotteur de niveau haut interrompant normalement l'alimentation en eau de la cuve. L'effluent se répand dans la station, puis s'écoule dans LA PLANCHETTE en contrebas de l'établissement via un trou dans le mur du bâtiment. La dilution excessive du lait de chaux, utilisé pour précipiter les oxydes de fer, zinc et nickel avant l'injection d'un flocculant, provoque également un dysfonctionnement de la station et la formation de flocons dans le cours d'eau.

Les pompiers installent 3 barrages filtrants successifs et des absorbants à 150 m en aval du point de rejet du site. Une société spécialisée pompe les produits flottants et nettoient les berges de la rivière. Plusieurs défaillances sont à l'origine de la pollution : dysfonctionnement du flotteur de la cuve de préparation de lait de chaux, défaillance de l'alarme de présence de liquide dans la rétention de la cuve et absence d'étanchéité du mur de la station. L'enquête de l'inspection des installations classées révèle également que l'employé chargé du suivi du fonctionnement de la station de détoxification était en congé lors des faits. Aucun autre employé n'ayant la formation nécessaire pour le remplacer, le risque d'une déficience du traitement des effluents à la suite de la variation du pH du lait de chaux, dû à la dilution, n'a pas été envisagé. L'orifice dans le mur est bouché. L'exploitant prévoit enfin de doubler certaines alarmes et de former un second opérateur pour le suivi de la station de détoxification.



#### **ARIA 32341 - 20/09/2006 - 59 - MARDYCK**

##### *24.1G - Fabrication d'autres produits chimiques organiques de base*

Un feu se déclare dans l'une des 6 fours de craquage de naphta d'une usine pétrochimique. La fumée émise par la cheminée de l'installation génère un panache noir visible à plusieurs kilomètres qui dérive en direction de la mer compte tenu de l'orientation sud / sud-ouest du vent. L'incendie resté circonscrit dans le four est maîtrisé après 1 h d'intervention des opérateurs et des secours internes. L'installation est ensuite refroidie pour être inspecté par l'exploitant. Les fours de vapocraquage comportent un revêtement réfractaire et des faisceaux tubulaires dans lesquels circule le naphta, la température interne variant de 600 à 1 000 °C.

L'accident résulte de l'inflammation instantanée de naphta gazeux échappé d'un ou de plusieurs tubes cassés. Une erreur opératoire et la défaillance conjuguée d'un clapet anti-retour ont entraîné le passage dans le faisceau d'un débit très important de naphta froid ; le refroidissement brutal induit a provoqué un choc thermique fragilisant les tubes qui se sont rompus. Les conséquences se limitent à d'importants dommages matériels rendant le four inexploitable pour 6 semaines. Dans la partie basse du four (radiation), une part importante des tubes est tombée à la suite de leur fragilisation due au choc thermique, ainsi que sous l'effet de surchauffe lié à l'incendie. L'inspection de la partie haute (convection) n'a pas mis en évidence de dommages importants. Les réparations ont été réalisées en 6 semaines pour un coût évalué à 0,8 M . Les pertes d'exploitation liées à l'arrêt de la production d'éthylène seraient comprises entre 1,3 et 1,5 M .

#### **ARIA 32267 - 23/09/2006 - 59 - WATTRELOS**

##### *17.1A - Filature de l'industrie cotonnière*

Un feu se déclare vers 8 h dans un atelier de confection de textile. L'incendie détruit un bâtiment de 1 500 m<sup>2</sup>, la toiture ainsi que des machines et des produits finis. Les pompiers maîtrisent le sinistre à l'aide de 4 lances dont une de grande puissance (lance canon). Leur intervention s'achève vers 10h30 ; 17 personnes sont en chômage technique.

#### **ARIA 32273 - 26/09/2006 - 59 - AUBY**

##### *27.4F - Production de plomb, de zinc ou d'étain*

Dans une usine de production de métaux non ferreux, un feu se déclare vers 10h30 sur une goulotte en polypropylène lors de travaux par points chauds (découpage ou soudure au chalumeau) effectués par une entreprise extérieure. Le personnel et les pompiers publics maîtrisent le sinistre avec 2 lances à mousse. Le bardage de la toiture du bâtiment, des câbles électriques et l'éclairage sont endommagés. Les eaux d'extinction sont traitées dans la station d'épuration interne. Un permis de feu avait été établi pour ces travaux. Une enquête est effectuée pour déterminer les causes du sinistre.

#### **ARIA 32304 - 30/09/2006 - 59 - ANICHE**

##### *37.1Z - Récupération de matières métalliques recyclables*

Dans un hangar semi-ouvert d'une entreprise de récupération de matières métalliques recyclables, un feu se déclare vers 7 h sur 1 000 m<sup>3</sup> de mousse de polyuréthane provenant de sièges de voitures. Les pompiers équipés d'ARI mettent en œuvre 1 lance à débit variable de 500 l/min et 1 lance canon pour maîtriser l'incendie ; pour achever l'extinction, la matière en combustion est extraite du bâtiment avec un engin de l'entreprise puis arrosée avec 2 lances à débit variable. Une CMIC effectue des mesures atmosphériques d'acide cyanhydrique (HCN) et de chlorure d'hydrogène (HCl) qui se révèlent négatives. L'intervention des secours s'achève en début d'après-midi. Aucune victime n'est à déplorer. Les eaux d'extinction ont été collectées dans un bassin de confinement sur le site.

#### **ARIA 32458 - 25/10/2006 - 59 - HORNAING**

##### *40.1A - Production d'électricité*

Une remontée d'eau est observée dans une pâture à la suite d'une fuite sur une conduite alimentant la centrale de production d'électricité en eau de refroidissement pompée dans la SCARPE. La pompe de relèvement est arrêtée ce qui a pour effet de stopper les remous, laissant en apparence une flaque d'eau de 2 m de diamètre environ. Le trou créé par le ravinement est vidangé à l'aide d'une pompe. La conduite sera réparée après examen des dommages.

#### **ARIA 32462 - 31/10/2006 - 59 - GRAVELINES**

##### *27.4C - Production d'aluminium*

Dans une usine de production d'aluminium, un feu se déclare vers 7h30 sur le filtre d'aspiration d'un camion d'un sous-traitant, durant des travaux de nettoyage de la zone de déchargement d'alumine située à proximité d'un bassin maritime. L'exploitant déclenche son pré-POI. Les pompiers maîtrisent le sinistre avec un extincteur. Aucune victime n'est à déplorer et les installations de l'usine ne sont pas endommagées. L'intervention des secours publics s'achève à 8h30.

#### **ARIA 32467 - 12/11/2006 - 59 - HALLENES-LEZ-HAUBOURDIN**

##### *29.1F - Fabrication d'articles de robinetterie*

Un feu se déclare vers 6h30 dans une usine d'articles de robinetterie. Les pompiers maîtrisent l'incendie qui s'est propagé sur 700 m<sup>2</sup> de bâtiment avec 5 lances à débit variable dont 1 sur échelle. L'intervention des secours s'achève vers 9h30. Une cinquantaine d'employés est en chômage technique.

#### **ARIA 32476 - 15/11/2006 - 59 - SAINT-SAULVE**

##### *37.1Z - Récupération de matières métalliques recyclables*

Un feu se déclare vers 6 h sur 200 m<sup>3</sup> de ferraille dans une entreprise de récupération de matières métalliques recyclables. Les pompiers maîtrisent le sinistre avec 1 lance canon et 3 lances à débit variable de 500 l/min.

**ARIA 32525 - 27/11/2006 - 59 - WORMHOUT****24.3Z - Fabrication de peintures et vernis**

Un semi-remorque transportant du carbonate de calcium (craie) se renverse lors du dépotage (citerne levée) dans une usine de fabrication de peintures. Seule une clôture est endommagée. Les secours extérieurs interviennent, le produit déversé est ramassé et l'huile du camion est récupérée.

**ARIA 32554 - 18/12/2006 - 59 - ANZIN****50.2Z - Entretien et réparation de véhicules automobiles**

Une explosion vers 14 h sur une cuve de récupération d'huiles usagées de 500 l soulève le sol en béton d'un garage automobile. Les pompiers mettent en place un périmètre de sécurité et effectuent des mesures d'explosimétrie qui se révèlent négatives. Deux personnes légèrement brûlées au visage sont conduites à l'hôpital. Une accumulation de vapeurs inflammables dans la cuve après son remplissage (solvants usagés ?) serait à l'origine de l'accident. Une entreprise spécialisée pompe le contenu du réservoir.

**ARIA 32549 - 20/12/2006 - 59 - SECLIN****63.4B - Affrètement**

Dans une entreprise d'affrètement, une fuite est détectée vers 6h35 sur un fût de 1 000 l contenant un mélange d'acide chlorhydrique et de chlorure de zinc (code danger 88, N° ONU 3264). Les pompiers mettent en place un périmètre de sécurité, ventilent les locaux, colmatent les égouts et épandent du produit absorbant. Le service d'assainissement des eaux est prévenu de l'incident. Une société extérieure récupèrera le produit.

**ARIA 32589 - 21/12/2006 - 59 - LOON-PLAGE****24.1G - Fabrication d'autres produits chimiques organiques de base**

Une fuite se produit sur une canalisation de purge d'éthylène calorifugée de petit diamètre sur la ligne PE (polyéthylène) d'une usine de fabrication de plastiques. La fuite est signalée grâce aux détecteurs de la zone située en secteur ATEX. La vanne de coupure de la canalisation est actionnée et le secteur est arrosé. Les pompiers internes sont restés en alerte toute la durée de l'incident (niveau juste avant le déclenchement du POI). La fuite serait due à des vibrations répétées qui auraient fatigué la canalisation. L'exploitant identifie 2 autres canalisations présentant les mêmes dégradations et s'engage à réaliser des travaux d'isolation.